

Correspondant :

Mme Sophie CANARD, Directrice générale
Tél. : 071/12.12.40

Fosses-la-Ville, le 03 mars 2022

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Est invité(e) pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le :

Lundi 14 mars 2022 à 19h30
en la Salle Etang, Espace Winson - 1er étage
Rue Donat Masson, 22 - 5070 Fosses-la-Ville

**Le code orange de la situation sanitaire étant d'application,
le public ne sera pas admis.**

**La séance sera retransmise en streaming et en direct
via un lien disponible dès 19h15 sur le site internet de la Ville.**

Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

La Directrice Générale,

Sophie CANARD



Le Bourgmestre,

Gaëtan de BILDERLING

ORDRE DU JOUR

EN SÉANCE PUBLIQUE

Approbation du PV du conseil *

1. **Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil conjoint Ville - CPAS et de la séance du Conseil communal du 14 février 2022**

Finances *

2. **Subvention à l'école Saint-Feuillen « avantages sociaux » 2021**
Les communes octroyant des avantages sociaux aux élèves des écoles communales sont tenues d'accorder les mêmes avantages aux élèves qui fréquentent les écoles de l'enseignement libre subventionné se situant sur leur territoire pour autant qu'elles en fassent la demande. Une demande d'intervention d'un montant de 1.446,90 € a été introduite par l'école Saint-Feuillen pour l'année 2021.

Marchés publics *

3. **Marché de Fournitures - Achat de columbariums pour les cimetières de Fosses-la-Ville.**
Approbation des conditions
*Il est proposé au Conseil communal d'approuver les conditions du marché de fournitures relatif à l'achat de columbariums pour les cimetières de Fosses-la-Ville.
Le montant estimé de ce marché s'élève à 16.528,93 € hors TVA ou 20.000,00 €, 21% TVA comprise.*
4. **Adhésion à la centrale d'achat relative à la fourniture de gaz et d'électricité Haute Tension et Basse Tension créée par l'intercommunale IDEFIN**
Il est proposé au Conseil communal d'adhérer à la centrale d'achat relative à la fourniture de gaz et d'électricité Haute Tension et Basse Tension à mettre en place par l'intercommunale IDEFIN.
5. **Adhésion à la centrale d'achat relative à la réalisation de certificat PEB des bâtiments publics par un certificateur agréé de l'intercommunale BEP**
Il est proposé au Conseil communal d'adhérer à la centrale d'achat relative à la réalisation de certificat PEB des bâtiments publics par un certificateur agréé à mettre en place par l'intercommunale BEP.

6. **Centrale d'achat unique du SPW SG (DGM-BLTIC-eWBS-DGPe-DAJ) - Nouvelle convention d'adhésion et nouvelles règles de fonctionnement**
Il est proposé au Conseil communal d'adhérer à la centrale d'achat (DGM-BLTIC-eWBS-DGPe-DAJ) mise en place par le SPW SG.
A la suite de la jurisprudence européenne relative aux accords-cadres, le fonctionnement des actuelles centrales d'achat du SPW SG (DGM-BLTIC-eWBS-DGPe-DAJ) a dû être adapté.
7. **Marché de Fournitures - Achat d'un véhicule neuf 4x4 type Pick-up, pour le service technique communal. Approbation des conditions et du mode de passation**
Il est proposé au Conseil communal d'approuver le mode de passation et les conditions du marché public de fourniture "Achat d'un véhicule neuf 4x4 typer Pick-up pour le service technique communal".
Le montant estimé de ce marché s'élève à 28.925,62 € hors TVA ou 35.000,00 €, 21% TVA comprise.
8. **Marché de Travaux - Réfection des rues du Vivier et du Treko à Fosses-la-Ville. Approbation des conditions et du mode de passation**
Il est proposé au Conseil communal d'approuver le mode de passation et les conditions du marché public de travaux "Réfection des rues du Vivier et du Treko à Fosses-la-Ville".
Le montant estimé dudit marché s'élève à 401.605,36 € hors TVA ou 485.942,49 €, 21% TVA comprise.

Urbanisme *

9. **PCDR - Rapport annuel 2021 de la Commune sur son ODR.**
Il s'agit d'approuver le rapport annuel 2021 de la Commune sur son Opération de Développement rural.

Habitat Permanent *

10. **Plan Habitat permanent - Convention de partenariat relative à la maintenance des accès au camping Le Val Treko - avenant 1**
Il est proposé au Conseil communal d'approuver un avenant à la convention signée le 24 juin 2019 relative à l'entretien des accès au camping Le Val Treko. Les adaptations permettent d'intégrer les interventions nécessaires dans le planning annuel de travail des Travaux.

Travaux *

11. **Ratification - Convention "Stérilisation des chats errants" entre la Commune et l'ASBL "Les amis des animaux"**
La convention entre la Ville et la Croix bleue ayant été dénoncée par l'ASBL, par manque de moyens, un nouveau partenaire a été désigné. "Les amis des animaux" gèreront la captation ainsi que la stérilisation des chats errants. Comme par le passé, les jeunes chats pourront être mis en adoption, les chats sauvages seront relâchés.

Développement local *

12. **Opération de rénovation urbaine - modification du règlement d'ordre d'intérieur de la Commission de rénovation urbaine et renouvellement des représentants**
Il s'agit d'approuver les modifications du règlement d'ordre intérieur de la Commission de rénovation urbaine, comprenant la mise à jour des membres, soit par remplacement, soit par ajout de postes.

Coordination sociale *

13. **Rapports d'activités et financiers justifiant les frais relatifs à la mise en œuvre du Plan de cohésion sociale - année 2021**
Les rapports d'activités et financiers justifient l'utilisation des frais relatifs à la mise en œuvre du Plan de cohésion sociale pour l'année 2021, et sont à renvoyer la Région Wallonne pour le 31 mars de chaque année.

ATL *

14. **Convention de partenariat Jeunesses Musicales - avenant n°1**
Il est demandé au Conseil communal d'approuver la modification tarifaire des ateliers d'éveil musical.
15. **Formation des accueillantes sous statut ALE - convention de partenariat**
Il est proposé au Conseil communal une convention de partenariat entre l'Agence locale pour l'Emploi et la Ville, dans le cadre de la formation des accueillantes travaillant sous statut ALE.

Affaires générales *

16. **Remplacement d'une conseillère de l'action sociale**
Suite à la démission d'une Conseillère de l'action sociale, il doit être procédé à son remplacement au sein de cet organe. Le groupe politique UD, dont était issue ladite Conseillère, a donc proposé un candidat. Les conditions d'éligibilité étant réunies pour ce candidat, il est procédé à sa désignation en séance.
17. **Remplacement d'une représentante au sein de la 2ème commission communale (travaux)**
Suite à la démission d'une Conseillère communale, il est proposé son remplacement au sein de la commission des travaux dans laquelle elle siégeait.
18. **Remplacement d'une représentante au sein du Comité de contrôle de la distribution d'eau de l'INASEP (législature 2018-2024)**
Il est proposé aux Conseillers communaux d'approuver la désignation d'une représentante de la Ville au sein du Comité de contrôle de la distribution d'eau de l'INASEP, en remplacement de la Conseillère démissionnaire.
19. **Remplacement d'une représentante au sein du Comité de contrôle du service d'études de l'INASEP (législature 2018-2024)**
Il est proposé aux Conseillers communaux de désigner une représentante de la Ville au sein du Comité de contrôle du service d'études de l'INASEP, en remplacement de la Conseillère démissionnaire.

À HUIS CLOS

Enseignement *

20. **ratification d'une décision du Collège communal du 3 février 2022**
La décision prise par le Collège communal concernant le remplacement d'une personne, absente pour cause de maladie est soumise au Conseil communal pour ratification.
21. **ratification des décisions du Collège communal du 10 février 2022**
Les décisions prises par le Collège communal concernant les remplacements de deux personnes, absentes pour cause de maladie sont soumises au Conseil communal pour ratification.

*Les dossiers repris dans le présent ordre du jour sont transmis aux conseillers via la plateforme qui leur est réservée.
Ils peuvent également les consulter du lundi au vendredi aux heures d'ouverture des bureaux ou sur rendez-vous auprès de la Directrice générale.*

